

PUÉRICULTEUR OU PUÉRICULTRICE

Structure	MDDG - Protection Maternelle et Infantile	Type de poste	Non permanent
Mode de recrutement	CDD	Temps de travail	Temps complet
Cadre d'emploi	Puéricultrices territoriales	Grade de recrutement	
Date limite de dépôt des candidatures	16/10/2026	Date prévisionnelle d'entretien	
Eligible à la NBI		Groupe métier et IFSE	
Site (adresse)	Maison du Département de Guingamp 9 place St-Sauveur 22205 GUINGAMP	Eligible au CTI ("Prime Ségur")	Oui
Recruteurs	Gaëlle MENU	Contact	Mme ESTEBANEZ Laure-Anne - Cheffe du service PMI MDDG - Téléphone : 02 96 44 85 02

Contexte de travail

Chargé de la prévention, de la promotion de la santé et de la protection de l'enfance. Assurer un rôle essentiel de prévention, de dépistage et d'éducation auprès des familles et au sein des lieux de vie des jeunes enfants afin de favoriser le bien-être et le respect des besoins de l'enfant de la naissance à 6 ans.

Description de la mission

Sous l'autorité du médecin-chef de service PMI, vous assurez un rôle essentiel de prévention, de dépistage et de promotion de la santé et de la parentalité auprès des familles et au sein des lieux de vie afin de favoriser le bien être et le respect des besoins de l'enfant de la naissance à 6 ans. Vous évaluez et accompagnez des situations de vulnérabilité et de protection de l'enfance.

Activités

- Effectuer des visites à domicile pour les enfants de la naissance à 6 ans sur critères médico-sociaux ou/et géographiques directement liées à l'enfant : visites périnatales et/ou dans les suites d'hospitalisations, prévention/protection de l'enfance en danger, suivi des populations spécifiques en risque de situation de vulnérabilité
- Effectuer des visites à domicile sur critères médico-sociaux ou/et géographiques liées à l'accueil et à la socialisation du jeune enfant : activité relative aux modes d'accueil individuels et collectifs en lien avec le puériculteur ou la puéricultrice conseiller technique
- Evaluer les procédures relatives à l'agrément des assistants maternels : suivi, contrôle de l'agrément et accompagnement professionnel
- Accompagner les situations spécifiques au sein des modes d'accueil collectifs
- Assurer des consultations de puéricultrice et consultations infantiles auprès des nourrissons, des jeunes enfants de moins de six ans
- Effectuer le bilan de santé en école maternelle
- Délivrer information et éducation à la santé, soutien à la parentalité (valorisation des compétences parentales), de manière individuelle ou collective (en maternité, auprès de groupes d'assistants maternels, de parents, etc.)
- Produire des écrits en rapport avec les fonctions et selon les règles définies
- Assurer l'encadrement des stagiaires

Information et promotion des modes d'accueil du jeune enfant individuels et collectifs :

- Participer à la lutte contre les inégalités de santé, à l'évaluation et à la transmission de l'état des besoins de la population vers les institutions et acteurs concernés
- Participer à la réflexion et/ou à la mise en œuvre de projets favorisant, sur son territoire d'intervention, la mobilisation des réseaux et des habitants, au titre du développement médico-social local.

Profil attendu

Diplôme d'état de puéricultrice

Connaissance des dispositifs réglementaires et politiques publiques petite enfance, santé publique, 1000 jours, des schémas enfance famille et des services aux familles, des besoins fondamentaux de l'enfant

Analyser un besoin médico-social

Maîtriser les outils bureautiques et capacité à s'approprier les logiciels métiers

Travailler en équipe

Capacités rédactionnelles

Qualités relationnelles

Aptitude à l'écoute active

Disponibilité

Conditions d'exercice

Déplacements réguliers, télétravail possible

Travail prolongé sur écran, contact avec un public sensible

Rémunération

Rémunération à titre indicatif : 2068 € nets mensuels avant impôt

Consulter l'offre en ligne et postuler